

Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : + 0,6 % EN JANVIER 1993

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,6 % en janvier 1993 et s'établit à 140,7 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,3 %, contre 5,0 % l'an passé à pareille époque.

L'indice de l'alimentation augmente de 1,7 % (en un an : + 0,4 %) en raison principalement de mouvements saisonniers affectant les prix des fruits et légumes.

Dans le groupe **chauffage et éclairage**, l'indice recule de 1,2 % (en un an : - 1,0 %) : hausse de 1,1 % pour le mazout et adaptation à la baisse de 3,6 % pour l'électricité.

Les **transports et communications** augmentent de 2,3 % (en un an : + 4,0 %). Divers tarifs publics ou prix administrés sont ajustés : CFF (+ 0,5 % de par les abonnements annuels; l'adaptation de l'abonnement à demi-tarif est encore à venir; en un an : + 9,0 %), TPG (+ 3,3 %), assurances RC (+ 3,8 %), impôt-auto (+ 13,3 %). Citons de plus la hausse des voitures neuves (+ 1,0 %; en un an : + 3,6 %) et celle des services des garagistes (+ 3,9 %; en un an : + 6,0 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en janvier 1993

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	140,7	0,6	3,3
Alimentation	21	133,3	1,7	0,4
Boissons et tabacs	5	129,6	///	1,6
Habillement	7	141,4	///	3,1
Loyer	18	175,4	///	7,0
Chauffage et éclairage	5	78,5	- 1,2	- 1,0
Aménagement et entretien du logement	6	131,4	///	3,4
Transports et communications	14	130,9	2,3	4,0
Santé et soins personnels	8	140,1	0,0	0,5
Instruction et loisirs	16	146,2	///	4,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 173,0; (septembre 1966 =100) 294,4